



Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
F-75231 Paris cedex 05

Tél : (33) 1 44 27 67 96
Fax : (33) 1 40 46 90 96
Mél : smf@dma.ens.fr

Association fondée en 1872, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1888

<http://smf.emath.fr>

COTISATION INDIVIDUELLE 2012

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
.....

Téléphone :
Fax :
e-mail :
Je ne souhaite pas recevoir
des informations par email
Je ne souhaite pas figurer dans
l'annuaire électronique

COTISATION SMF <i>donnant droit à la Gazette</i>	
SMF	68 €
SMF membre bienfaiteur*	150 €
SMF/SFdS	92 €
SMF/SMAI	93 €
Adhésion SMF/SFdS/SMAI : s'adresser au secrétariat de la SFdS	

COTISATIONS SMF à tarif réduit* <i>donnant droit à la Gazette</i>	
SMF retraité(e)	39 €
SMF < à 35 ans	25 €
SMF conjoint(e)	20 €
SMF accord de réciprocité	37 €
SMF/SMAI retraité(e)	79 €
SMF/SMAI < à 35 ans	50 €
Membres des sociétés partenaires : <i>UPS, Femmes et maths, APMEP</i>	48 €
SME (Europe)	23 €

PUBLICATIONS facultatives	Europe	Hors Europe
Annales de l'ENS	332 €	363 €
Bulletin	99 €	117 €
Mémoires	76 €	93 €
Bulletin et Mémoires	175 €	210 €
Bulletin, version électronique*	92 €	92 €
Astérisque	333 €	373 €
Panoramas et Synthèses	57 €	66 €
Histoire des mathématiques	47 €	56 €
Histoire, version électronique	44 €	44 €

DONS*	
	> 8 €
Société Mathématique de France	... €
CIMPA	... €

ADHÉSIONS : AMS, SMS, SMJ, SMB : voir au verso

PAIEMENTS*	
Chèque** bancaire à l'ordre de la SMF Banque : N° du chèque : Carte bancaire (visa, mastercard) N° : Date d'expiration : Cryptogramme :	TOTAL** = Date : Signature :

Cadre réservé à la SMF

Paiement le :
Crédité le :

*Indications au verso

**Chèques bancaires étrangers : rajouter 15 euro (frais bancaires)

Indications

• Délai de règlement :

- En cas de réadhésion tardive (**après le 1/3/2012**), la distribution de la Gazette sera assurée uniquement dans la mesure des stocks disponibles

• **Modalités de paiement** : Il est possible d'effectuer votre règlement (paiement sécurisé) via le site web de la SMF (<http://smf.emath.fr/content/adherents>).

Les adhérents SMF ne résidant pas en France sont priés d'effectuer leur paiement de préférence par carte bancaire. Pour les paiements par chèque bancaire étranger, merci de rajouter 15 euro pour la prise en charge des frais bancaires.

• **Cryptogramme** : en cas de paiement par carte bancaire, et dans le cadre de la prévention contre la fraude, le cryptogramme visuel de la carte bancaire est maintenant exigé (3 derniers caractères du numéro figurant au dos de la carte).

• **Cotisation SMF+SMAI** : donne droit à la *Gazette* et à *Matapli*.

• **Cotisation conjoint(e)** : accessible à tout conjoint d'un membre SMF, elle donne droit à la carte de membre et au vote lors de l'Assemblée Générale (mais pas à la *Gazette*).

Nom du Conjoint :

• **Cotisation « réciprocité »** : tarif réservé uniquement aux adhérents des Sociétés avec lesquelles la SMF a des accords de réciprocité et qui ne résident pas en France (voir liste sur le serveur de la SMF).

J'atteste sur l'honneur être membre de la Société Mathématique suivante :

.....

et bénéficie à ce titre du tarif préférentiel fixé par accord de réciprocité.

Date et Signature

• **Adhésion par l'intermédiaire de la SMF** : si vous êtes membre de la SMF et que vous désirez adhérer à la SME, la SMF peut recueillir votre cotisation en euro (**avant le 31/01/2012**) et la transmettre.

• **Adhésions à l'AMS, la SMJ, la SMS et la SMB** : pour des raisons administratives et fiscales, nous vous demandons de bien vouloir effectuer votre paiement directement auprès de ces sociétés en mentionnant votre appartenance à la SMF. Le tarif réduit est maintenu, mais la SMF n'assure plus le transfert des cotisations.

• **Dons** : la cotisation SMF n'ouvre pas droit à déduction fiscale ; seuls les dons ouvrent ce droit. Des reçus fiscaux vous seront envoyés par la SMF.

• **Abonnements électroniques** : accessibles aux abonnés ayant souscrit un abonnement papier ou un abonnement électronique seul. Les abonnés doivent donc, après avoir effectué leur règlement, remplir le formulaire électronique pour indiquer le numéro IP de leur machine (<http://smf4.emath.fr/Publications/EditionsElectroniques/DemandeAcces.cgi>)

• **Sociétés partenaires** : tarif réservé aux adhérentes de « Femmes & mathématiques », aux adhérents de l'UPS, et de l'APMEP. Pour une adhésion groupée SMF/SMAI/SfdS, s'adresser directement au secrétariat de la SfdS (sfds@ihp.jussieu.fr).

• **Tarif « membre bienfaiteur »** : la cotisation « Membre bienfaiteur » ouvre droit à une déduction fiscale sur une partie du montant assimilé à un don (83 euro). Un reçu fiscal vous sera envoyé à réception.

Nous vous rappelons que l'adhésion donne droit à :

- des tarifs réduits au **CIRM**,
- des **réductions importantes** sur les abonnements et les revues de la SMF,
- un abonnement à la **Gazette** des Mathématiciens,
- des réductions chez certains partenaires (libraires, revues ...)
- recevoir des fascicules **gratuits** de revues, la première année d'inscription, à choisir sur une liste fournie par la SMF,
- être inscrit dans l'**annuaire** de la Société,
- pouvoir adhérer à d'autres Sociétés Mathématiques du monde par **accord de réciprocité**.